

# Procès-verbal

De la 35<sup>e</sup> séance (régulière) du conseil d'administration  
Le lundi 24 septembre 2018 à 19h00 au siège social  
sous la présidence de M. Jacques Perreault

---

<b>Présents :</b>	M. Étienne Bourret M. Michel Brunet M. Daniel Castonguay M. Jean-Pierre Corneault Mme Caroline Ducharme Dr Hoang Duong M. Alexandre Gagnon M. Marcel Lanctôt Mme Ginette Parisé M. Jacques Perreault, président Dr Harry Max Prochette M. Normand Rivest Mme Lucie Thibodeau	<b>Absents :</b>	M. Renald Magny M. Ronald Nicol Mme Chantale Perreault Mme Ghislaine Prata Mme Nathalie Vallée
		<b>Invités :</b>	Julie Coulombe, chef de service à la performance organisationnelle et à l'information de gestion (point 9) Mme Claudine Allard, présidente CUCI (point 10)
		<b>Secrétaire- rédactrice :</b>	Suzanne Pouliot, conseillère-cadre à la direction générale

---

## 1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre la réunion. Il est 19 heures.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été transmis avec l'avis de convocation.

IL EST :

### **Résolution CA CISSSLAN-2018-070**

PROPOSÉ PAR : M. Brunet  
APPUYÉ PAR : M. Corneault

« D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux des séances du 13 juin, 20 juin, 19 juillet et 27 juillet ont été transmis avec l'avis de convocation.

### **3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JUIN 2018**

IL EST :

### **Résolution CA CISSSLAN-2018-071**

PROPOSÉ PAR : M. Normand Rivest  
APPUYÉ PAR : M. Étienne Bourret

« D'adopter le procès-verbal de la séance du 13 juin 2018 tel qu'il a été présenté. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.2 SÉANCE SPÉCIALE DU 20 JUIN 2018**

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-072**

PROPOSÉ PAR : Mme Lucie Thibodeau

APPUYÉ PAR : M. Marcel Lanctôt

« D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 juin 2018 tel qu'il a été présenté. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.3 SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUILLET 2018**

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-073**

PROPOSÉ PAR : M. Alexandre Gagnon

APPUYÉ PAR : Dr Harry-Max Prochette

« D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2018 tel qu'il a été présenté. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.4 SÉANCE SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2018**

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-074**

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

APPUYÉ PAR : Mme Ginette Parisé

« D'adopter le procès-verbal de la séance du 27 juillet 2018 tel qu'il a été présenté. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3.5 RÉOLUTION DU 30 AOÛT 2018**

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-075**

PROPOSÉ PAR : M. Normand Rivest

APPUYÉ PAR : M. Étienne Bourret

« D'adopter la résolution du 30 août 2018 portant le numéro CA-CISSSLAN-2018-069 portant sur le registre des signataires autorisés (RAMQ) telle qu'elle a été présentée. »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Intervention de M. Allard quant à la possibilité que le comité des usagers puisse bénéficier des services d'une personne pour occuper les fonctions de coordination : une entente quant au budget alloué a été convenue avec le CUCI
- Politique environnementale : un projet de politique a été rédigé; des consultations sont en cours. Le CUCI sera interpellé à ce sujet.

#### 5. QUESTIONS DU PUBLIC

M. Michel Desjardins, Association des sourds de Lanaudière : M. Desjardins interpelle le conseil d'administration quant à la subvention versée à l'organisme pour couvrir les frais liés aux services d'interprétariat. Il mentionne avoir eu l'information à l'effet que la subvention allouée n'était pas récurrente.

Le PDG mentionne qu'en aucun temps il a été dit que cette somme était non récurrente. Il confirme que tel qu'il a été spécifié dans la correspondance du 25 juillet 2018, les frais liés aux services d'interprétariat sont remboursables sur présentation des pièces justificatives. Il réitère que cette somme est récurrente. Une correspondance sera transmise à M. Desjardins à cet effet.

M. Dugas, AQDR St-Gabriel : Concernant la diffusion récente du dépliant des services au CLSC de St-Gabriel, Monsieur Dugas mentionne que le dépliant ne précise pas les services donnés réellement sur place et prétend que le CISSS procède à une dévitalisation du CLSC.

Le président-directeur général confirme qu'aucun plan de dévitalisation n'est annoncé et que le dépliant précise les services qui se donnent actuellement. Par ailleurs, il mentionne avoir pris connaissance de la correspondance adressée à Mme Josée Filion en date du 24 septembre 2018 et s'engage à faire un retour à ce sujet.

M. Jacques Bernèche, AQDR St-Gabriel : M. Bernèche veut savoir si les gens dans les CHSLD ont leur bain à chaque semaine. Sinon est-ce que le CISSS fait les correctifs qui s'imposent?

Le président-directeur général confirme que les résidents des CHSLD ont leur bain à chaque semaine et que 70 % des résidents qui ont fait la demande pour un 2<sup>e</sup> bain le reçoivent. Lorsqu'arrive un manque de personnel, le bain est replanifié dans la même semaine. À ce titre, s'il en est autrement pour des dossiers spécifiques, les gens sont priés nous communiquer l'information afin que les correctifs soient effectués.

M. Michel Coutu, porte-parole du collectif Amélie Fristel : M. Coutu souhaite avoir des explications quant à la correspondance adressée par le PDG le 22 juin 2018 dans laquelle on mentionne la nécessité d'aller en appel d'offres pour ce projet, contrairement à ce qui avait été mentionné lors d'une rencontre qui a eu lieu le 8 mai dernier.

Le président-directeur général réitère que le projet exposé lors de la rencontre du 8 mai dernier est un très beau projet. Toutefois, l'évaluation des besoins de l'organisation nous oblige à procéder par appel d'offres et non par l'octroi d'une subvention.

Le CISSS de Lanaudière ne peut donner de subvention puisque la sélection de la clientèle se ferait pour libérer des espaces qu'elle occupe actuellement dans nos installations, d'où la nécessité d'aller en appel d'offres.

## 6. INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Entrée en fonction de nouveaux membres au conseil d'administration : Le président du conseil souhaite la bienvenue à Mme Caroline Ducharme, représentante du conseil multidisciplinaire, qui est entrée en fonction le 26 juillet 2018.

Il souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux administrateurs indépendants nommés par le ministre qui entreront en fonction le 30 septembre 2018, soit: mesdames Céline Durand, Esther Fournier, Geneviève Gagné, Thérèse Joly et Lucie Tremblay.

Le président tient à remercier les membres sortants dont le mandat prendra fin le 30 septembre 2018, soit : M. Étienne Bourret, M. Jean-Pierre Corneault, Mme Chantale Perreault, Mme Lucie Thibodeau ainsi que Mme Nathalie Vallée. Il souligne leur engagement et leur participation active au conseil d'administration depuis leur entrée en fonction en 2015.

Nomination du commissaire aux plaintes et à la qualité des services : M. Gaétan Thibodeau ayant annoncé son départ à la retraite, Mme Isabelle Durocher a été nommée au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Négociation des ententes locales avec les syndicats : Le président-directeur général informe qu'une entente de principe est intervenue avec la CSN et la FIQ. Les négociations se poursuivent avec le syndicat APTS.

## 7. MAISON DES NAISSANCES

CONSIDÉRANT que le MSSS a autorisé la construction de la Maison des naissances et qu'un terrain pour l'accueillir est requis;

CONSIDÉRANT que la ville de Repentigny fait un don de terrain;

CONSIDÉRANT que l'emplacement du terrain est adéquat pour l'implantation de la Maison des naissances;

IL EST :

### **Résolution CA CISSSLAN-2018-076**

PROPOSÉ PAR : Dr Harry-Max Prochette

APPUYÉ PAR : M. Étienne Bourret

*« D'accepter le don du terrain, lot 6 231 818, d'une superficie de 3 744,7 m<sup>2</sup> pour permettre la construction de la Maison des naissances;*

*DE poursuivre les démarches de transaction immobilière avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.»*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 8. RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES PHARMACEUTIQUES (CRSP) DE LANAUDIÈRE : AVIS DE MOTION

Le projet de règlement sur la régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) est soumis en avis de motion, en vue adoption à la prochaine séance du conseil d'administration.

## 9. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENTENTE DE GESTION

Le président-directeur général invite Mme Julie Coulombe, chef de service à la performance organisationnelle et à l'information de gestion, afin de présenter le processus de suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité, ainsi qu'un état de situation des résultats à la période 5 se terminant le 18 août 2018 de même que les enjeux et les améliorations. Les résultats cumulatifs sont également déposés aux membres du conseil d'administration.

## 10. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018 DU COMITÉ DES USAGERS (CUCI)

Le président-directeur général invite Mme Claudine Allard, présidente, à présenter les faits saillants du rapport annuel d'activités 2017-2018 du comité des usagers du CISSS de Lanaudière.

Le président du conseil souligne qu'un certain nombre de rencontres ont eu lieu avec le CUCI pour résoudre des problèmes d'ordre administratif et le CUCI est davantage consulté dans la mise en place des politiques. Il souhaite que les rencontres à venir dans la prochaine année puissent contribuer à se recentrer conjointement aux différentes préoccupations quant à la prestation des services aux usagers.

Le président-directeur général informe qu'une rencontre d'échanges aura lieu entre les représentants du CUCI et l'équipe de direction afin de partager sur les recommandations du CUCI à l'endroit du conseil d'administration et trouver des pistes de solution.

Par ailleurs, les annexes du rapport financier seront ajoutées au rapport d'activités transmis aux membres. Le document sera rendu disponible aux membres du C.A.

IL EST :

### **Résolution CA CISSSLAN-2018-077**

PROPOSÉ PAR : M. Étienne Bourret  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

« *DE prendre acte du rapport d'activités 2017-2018 du Comité des usagers du Centre intégré (CUCI) de santé et de services sociaux de Lanaudière;*

*DE transmettre celui-ci au MSSS dans les délais requis;*

*DE mandater le président-directeur général pour procéder à l'analyse de l'ensemble des recommandations et mettre en place les actions nécessaires afin d'améliorer la satisfaction des usagers;*

*DE présenter un suivi des travaux au conseil d'administration. »*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **AFFAIRES MÉDICALES ET PROFESSIONNELLES**

### **11. PLAN DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PAIEMENT RAMQ ET MISE À JOUR DU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS**

Pour donner suite à une directive de la RAMQ, nous devons mettre à jour nos listes de signataires autorisés en fonction d'un plan de délégation de signature des demandes de paiement couvrant l'ensemble de nos installations. Le plan de délégation est conforme au plan d'organisation des départements médicaux révisé et adopté au printemps 2018.

CONSIDÉRANT l'exigence de la RAMQ de réviser le plan de délégation des signataires autorisés;

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-078**

PROPOSÉ PAR : Dr Harry-Max Prochette  
APPUYÉ PAR : Dr Hoang Duong

*« D'adopter le plan de délégation des signataires autorisés du CISSS de Lanaudière et le registre des signataires autorisés ».*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **12. OCTROI DE STATUTS ET PRIVILÈGES : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP**

#### **Démissions - congés**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP en date du 11 septembre 2018 ;

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN-2018-079**

PROPOSÉ PAR : Mme Lucie Thibodeau  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

*« D'accepter la démission du Dre Diane Laporte (90135), omnipraticienne, en date du 1er juillet 2018;*

*D'accepter la démission du Dr Benoit LeBlanc (10828), chirurgien plastique, en date du 17 août 2018;*

*D'accepter la démission du Dre Marie-Claude Sénéchal (00075), omnipraticienne, en date du 30 septembre 2017;*

*D'accepter la démission du Dre Ève-Marie Ouellet (02368), omnipraticienne, en date du 6 août 2018;*

*DE prendre acte du congé de maternité du Dre Valérie Charbonneau (15507), du 8 juillet 2018 au 8 juillet 2019;*

*DE prendre acte du congé de maternité du Dre Amélie Déraspe (08206), du 24 décembre 2018 au 5 janvier 2020;*

*DE prendre acte du congé de maternité du Dre Catherine Desrosiers (11547), du 1er août 2018 au 31 juillet 2019;*

*DE prendre acte du congé de maternité du Dre Ann-Sophie Lapointe (15748), du 15 juin 2018 au 17 mars 2019. »*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Octroi et modification de privilèges**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'examen des titres du 4 septembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP du 11 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que les médecins concernés ont pris connaissance de la résolution et qu'ils sont en accord avec le projet soumis;

IL EST :

***Résolution CA CISSSLAN-2018-080***

PROPOSÉ PAR : M. Normand Rivest  
APPUYÉ PAR : Dr Harry-Max Prochette

*D'octroyer ou de renouveler le statut et les privilèges des médecins et pharmaciens suivants :*

- |                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| - Dre Maude Boisvert (18447)          | Omnipraticienne |
| - Dr Jean-Philippe Brisson (18440)    | Anesthésiste    |
| - Dre Stéphanie Carpentier (18407)    | Omnipraticienne |
| - Dre Karine Coulombe (18548)         | Omnipraticienne |
| - Dre Andréanne Gauthier (18722)      | Omnipraticienne |
| - Dre Raphaëlle Gontier-Dupré (18345) | Omnipraticienne |
| - Dr Peter Labrinakos (18664)         | Omnipraticien   |
| - Dr Frédéric Perreault (18350)       | Omnipraticien   |
| - Mme Rahma Selmi                     | Pharmacienne    |
| - Dre Jennifer Sweidi (18614)         | Omnipraticienne |
| - Dre Stéphanie Sanche (10211)        | Omnipraticienne |
| - Dr James Tu (17676)                 | Omnipraticien   |
| - Dre Camille Vernier (18596)         | Omnipraticienne |

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CONSEIL DES SAGES FEMMES**

**13. ATTRIBUTION DE CONTRATS SAGES-FEMMES : RECOMMANDATION**

CONSIDÉRANT les travaux effectués et les processus prévus à la loi et aux règlements;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité exécutif du conseil des sages-femmes;

IL EST :

**Résolution CA CISSSLAN-2018-081**

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

APPUYÉ PAR : M. Alexandre Gagnon

*« D'octroyer à Mme Chourouk Souihli, sage-femme, un contrat d'un an à 28h/semaine, en remplacement de Mme Julie Anne Leroux. Ce contrat est effectif le 30 juillet 2018;*

*D'octroyer à Mme Marie-Claude Turbide, sage-femme, un contrat d'un an à 28h/semaine, en remplacement du poste vacant présentement occupé par Mme Maude Bergeron. Ce contrat est effectif le 30 juillet 2018;*

*D'octroyer à Mme Cécilia Oba-Ikobo, sage-femme, un contrat d'un an à 28h/semaine, en remplacement de Mme Janie Lacas. Ce contrat est effectif le 10 septembre 2018. »*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**COMITÉS DU CONSEIL**

**14. COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ : RAPPORT DE LA RENCONTRE DU 17 SEPTEMBRE 2018**

M. Michel Brunet présente un résumé des dossiers abordés lors de la rencontre du 17 septembre 2018. Les dossiers suivants ont été abordés :

- Sommaire des plaintes du 27 avril 2018 au 1<sup>er</sup> septembre 2018;
- Dépôt du rapport annuel 2017-2018 des plaintes : celui-ci sera déposé au C.A. de novembre.
- Suivi des recommandations du commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- Suivi des recommandations du Protecteur du citoyen
- Suivi de l'évaluation de la qualité des milieux de vie en CHSLD, en RI-RTF et en CHSLD privés.
- Présentation d'un état de situation sur la prestation sécuritaire des soins et services.
- Suivi sur la certification des RPE et des ressources privées ou communautaires offrant de l'hébergement en dépendance.
- Travaux en cours en lien avec la visite d'agrément prévue en 2019.

Un membre fait état de ses préoccupations quant au retard dans le traitement des dossiers des plaintes médicales. À ce sujet, le président-directeur général mentionne que nous avons maintenant quatre médecins examinateurs. La situation demeure fragile, mais tout est mis en œuvre afin d'éliminer les retards et diminuer le nombre de dossiers en suspens.

## 15. COMITÉ DE GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES – RAPPORT DE LA RENCONTRE DU 29 AOÛT 2018

En l'absence de Mme Nathalie Vallée, M. Perreault fait part des principaux sujets traités lors de la rencontre du 29 août dernier :

- Préparation et planification de la séance de travail du C.A. du 14 septembre
- Démarche d'agrément : présentation des résultats du sondage sur la gouvernance, lequel a été soumis en plénier et sera revu par le comité de gouvernance pour élaborer un plan d'action sur l'amélioration.
- Consultation sur la planification stratégique du MSSS.
- Accueil de six nouveaux membres du C.A. : révision du programme d'accueil; les nouveaux membres ont été rencontrés par le président-directeur général et le président du C.A. De plus, les nouveaux membres ont été invités aux diverses rencontres (séance de travail du C.A., rencontre des comités, ainsi que le comité plénier et la séance du C.A.).

## AFFAIRES DU CONSEIL

### 16. RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (TRAITÉ À HUIS CLOS)

IL EST :

#### **Résolution CA CISSSLAN- 2018-082**

PROPOSÉ PAR : Mme Ghislaine Prata  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

## 17. CORRESPONDANCE

Liste de la correspondance déposée aux membres du CA :

- ClsssNERGIE+, Édition du 14 juin 2018
- ClsssNERGIE+, Édition du 9 août 2018
- ClsssNERGIE+, Édition du 20 septembre 2018
- Communiqués : nomination de Philippe Éthier, DGA et Dr Serge Bergeron, DSP
- Lettre adressée à M. Michel Desjardins, président, association des sourds de Lanaudière (coûts en interprétariat)
- Lettre de M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint, informant du report de la date de transmission du rapport annuel de gestion et du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes (au 30 novembre 2018)

## 18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 5 nov. à 18h30, à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. La séance publique d'information annuelle suivra tout de suite après la séance régulière.

## 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h40.

IL EST :

### **Résolution CA CISSSLAN- 2018-083**

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Corneault

APPUYÉ PAR : M. Étienne Bourret

« *DE lever la réunion.* »



Jacques Perreault  
président du conseil d'administration



Daniel Castonguay  
Président-directeur général et secrétaire